

## PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

# Gestion quantitative, actions de prévention et mesures de protection de la santé des usagers: les 3 piliers de l'action du SEDIF

À l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau 2023, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), plus grand service public d'eau potable de France, salue la volonté partagée de s'engager pour une meilleure protection de la ressource et une réduction de sa consommation. Il prendra part à cet effort qui ne peut être que collectif.

À son échelle, celle de 133 communes d'Île-de-France, le SEDIF poursuit ses investissements (2,5 milliards d'euros dans le cadre de son Plan Smart SEDIF 2022-2031) destinés à fournir aux usagers une eau toujours plus conforme aux exigences de qualité, de santé publique, et de respect des réglementations européennes et nationales appelées à devenir plus strictes. Voici les principales pistes présentées récemment par le Syndicat à Jean Launay, président du Comité national de l'eau (CNE).

Depuis 100 ans, l'action du SEDIF s'articule autour de plusieurs axes, qui, naturellement, accompagnent la transition écologique sur son périmètre, tout en assumant ses responsabilités vis-à-vis de la population qu'il dessert, notamment au regard du principe constitutionnel de précaution.

### INVESTIR POUR TRAQUER ENCORE DAVANTAGE LES FUITES

Le SEDIF a de longue date une politique volontariste en matière de gestion de son réseau, **afin de maintenir un taux de rendement élevé (90,44 % en 2021), et ainsi de limiter les pertes**. Une performance souvent saluée quand la moyenne nationale n'est qu'à 80,1 %.

Cependant, pour le SEDIF, limiter les pertes ne s'arrête pas à la partie publique des réseaux:

- ses 4 millions d'usagers, équipés de télérelève, bénéficient d'un vrai suivi de leur consommation et sont assistés en cas de suspicion de fuite;
- les expérimentations récentes du SEDIF montrent que des gisements de fuites importants existent dans l'habitat collectif et les établissements recevant du public (ERP): le rôle du service public de l'eau est aussi de conseiller activement ses usagers sur la maîtrise de leur consommation et leurs pertes.

→



## → DES ACTIONS DE PRÉVENTION COUPLÉES À DES TRAITEMENTS ADAPTÉS

97 % de l'eau produite par le SEDIF pour les Franciliens proviennent d'eaux « de surface » issues de 3 cours d'eau (Seine, Oise et Marne). **Cette ressource naturelle vient de bassins versants qui représentent environ 12 % du territoire français.** Ces volumes d'eaux sont traités dans trois usines principales à Méry-sur-Oise, Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne afin d'en assurer la parfaite potabilité pour les usagers.

Le SEDIF engage également des mesures préventives sur les 3 % de volumes produits issus de ressources souterraines, pour protéger ses aires de captage (dont actuellement, [le plan d'actions Terre & Eau 2025](#)).

Sur des bassins aussi étendus et urbanisés, le risque de pollutions ponctuelles et accidentelles peut être réduit ou géré en partie, mais ne peut objectivement pas être évité. Le SEDIF, comme d'autres services d'eau français, doit donc composer avec le risque de pollution inhérent aux types de ressource qu'il exploite : cela ne relève pas d'un choix, mais d'une obligation.

Les principes de réalité et de précaution commanderont de continuer à disposer de traitements appropriés de l'eau et d'utiliser les meilleures techniques disponibles, tant que les politiques de gestion n'auront pas apporté une sécurité suffisante sur les ressources brutes.

## UNE NÉCESSITÉ : PRÉSERVER LA CONFIANCE ET LA SANTÉ DES USAGERS

Le SEDIF entend encourager la consommation de l'eau du robinet par la production d'une eau de très grande qualité, **respectueuse de la santé des populations et du milieu**, en réduisant l'usage des produits chimiques pour traiter l'eau tout « *en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable* » (art. L. 110-1 du Code de l'environnement), pour supprimer autant que possible les polluants chimiques, perturbateurs endocriniens, micro-plastiques et résidus médicamenteux.

**Les ressources en eau dans lesquelles puise le SEDIF sont fragiles, sujettes à des pollutions chroniques, et leur qualité varie selon les saisons :**

- actuellement, bien que les usines du SEDIF respectent la réglementation, la présence de micropolluants est ponctuellement détectée dans l'eau produite ;
- les mesures indiquent que les modes de filtration en vigueur à Choisy-le-Roi, Neuilly-sur-Marne et Méry-sur-Oise, pourtant complets et multi-barrières, sont peu efficaces pour retenir le métabolite R471811<sup>(1)</sup>. En revanche, celui-ci est parfaitement arrêté par la filière membranaire de nanofiltration de Méry-sur-Oise installée depuis 1999.

Or, l'amélioration permanente des techniques d'analyses et des connaissances scientifiques met en évidence la présence d'autres molécules susceptibles de devenir problématiques dans les eaux produites actuellement : des perchlorates, des perfluorés (PFAS), du chlorothalonil et son métabolite R471811.



« La Directive européenne sur l'eau et sa transposition récente en droit français placent le SEDIF, comme de nombreux autres services publics d'eau, devant une quasi obligation de déployer des moyens de traitement permettant de faire face aux différents types de pollution auxquels il est confronté », a déclaré André Santini, président du SEDIF.

## À PROPOS

### SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) regroupe 133 communes de la région parisienne et assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens. Ses usines principales, situées sur les grands cours d'eau franciliens (Seine, Marne, Oise), produisent quotidiennement plus de 740 000 mètres cubes et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de canalisations couvre 8 000 kilomètres, soit la distance Paris-Pékin. Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, Vice-président de la Métropole du Grand Paris et Maire d'Issy-les-Moulineaux.

[www.sedif.com](http://www.sedif.com)



<sup>1</sup>- Pesticide utilisé comme fongicide, interdit en 2020 dans l'Union européenne.

### CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR  
01 53 45 42 13 / 06 27 26 50 16  
[g.destordeur@sedif.com](mailto:g.destordeur@sedif.com)

